



**DEMANDE DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU
ET/OU D'EGOUTTAGE**

A adresser au Collège Communal de Libin

Je soussigné(e)
Domicilié rue n° à CP.....
Tel : GSM : Mail :

Sollicite le raccordement pour ma construction – permis n°
sis(e) à.....(section) rue..... n°

- à la distribution d'eau
- au réseau d'égouttage

Fait àle

Signature

→ La pose d'une **gaine bleue** (Ø min 80) pour la distribution d'eau sera réalisée par le bâtisseur jusqu'en limite de sa propriété privée (profondeur 100cm) **AVANT LA VENUE DES SERVICES COMMUNAUX**. Le raccordement d'eau sera réalisé **lorsqu'un endroit de l'habitation** (cave, local technique, vide ventilé) sera prêt à accueillir la pose d'un compteur d'eau.

→ Une chambre de visite pour l'égouttage doit être placée sur domaine privé (en limite de propriété). Le propriétaire placera un tuyau (min 1 mètre de long) de Ø 160 à la sortie de celle-ci afin que les services communaux effectuent le raccordement.

La profondeur du réseau d'égouttage est à vérifier par l'auteur de projet.

Tous les travaux de raccordement ne seront réalisés que si la gaine et les dispositifs liés à l'assainissement (chambre de visite, fosse septique, station d'épuration individuelle) sont placés.

Les raccordements se font suivant la législation Certibeau en vigueur depuis le 01/06/2021.

Pour plus d'information, veuillez contacter le contremaitre Mr Geoffroy Théate - GSM : 0492/145 412
mail : g.theate@libin.be

Cadre réservé à l'administration

DECISION DU COLLEGE COMMUNAL

En séance du le Collège communal a marqué son accord pour le
raccordement - à la distribution d'eau
- au réseau d'égouttage de la Commune de Libin

Ces travaux seront réalisés gratuitement / facturés (biffer la mention inutile)

PAR LE COLLEGE,
La Directrice Générale, La Bourgmestre,

E. DUYCK

A. LAFFUT